



feuille de lierre

N° 58 — mai 2010

INFOS

● L'EUROPE ET LES MICROPROJETS

Vous êtes une association, une coopérative de petite taille et avez un projet tel que :

- Création d'activité dans le domaine de l'économie sociale et solidaire;
- Initiative de nature à combler les insuffisances du maillage des territoires;
- Activités qui valorisent les métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique d'un territoire;
- Actions en faveur de la lutte contre les différentes formes de discrimination dans le monde du travail;
- Actions d'insertion socioprofessionnelle innovantes ou expérimentales en faveur des bénéficiaires des minima sociaux, des personnes handicapées, des jeunes ou des seniors.

La mesure 4.2.3. du Fonds social européen soutient des microprojets innovants et expérimentaux d'initiative locale pour l'emploi. Elle permet de bénéficier d'une aide de 23 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

Information: Marie-Laure Larrieu au GRIEP (Groupement régional de l'insertion par l'économie en Picardie) - 03 22 66 67 63
larrieu-ml@griep.asso.fr

● CAE-PASSERELLE

Réservé aux 16-25 ans, ce contrat d'accompagnement vers l'emploi de 12 mois, pris en charge à 90 % par l'État, doit permettre aux jeunes de consolider des compétences ou d'opérer un changement d'orientation leur facilitant l'accès à l'entreprise. Pour ce faire,

le bénéficiaire de ce contrat devra pouvoir accéder, durant le temps du contrat, à des périodes d'immersion en entreprise. À l'issue de ce CAE, il devra, avec l'aide des professionnels qui l'accompagnent, avoir construit une fiche de poste précisant ses compétences.

Initialement ciblé sur le secteur des collectivités, le dispositif CAE-passerelle vient d'être ouvert au secteur non marchand et plus spécifiquement au secteur hospitalier et médico-social comme le souligne l'instruction du 22 mars 2010 de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

● MAISON DES ASSOCIATIONS À FOISON

Le réseau des maisons des associations, dont l'OVACAM est membre, organise une journée de formation sur la méthodologie de création d'une maison des associations (MDA) le 17 mai 2010 à Paris. Actuellement, les MDA sont réparties sur l'ensemble de la France et proposent aux associations de toutes origines des services adaptés, des formations et un accompagnement. Face au cloisonnement généré par notre société, les jeunes avec les jeunes, les anciens avec les anciens, les "sportifs" d'un côté, les "cultureux" de l'autre, les maisons des associations offrent des opportunités de rencontres, de confrontations, de débats et aussi de mutualisation et de coopération. Ce n'est pas un monde idéal, bien entendu, mais elles offrent un lieu où le débat citoyen peut se développer et où des liaisons nouvelles peuvent se réaliser au-delà des clivages et des idées reçues.

www.maisonsdesassociations.fr

EN BREF

● DIAGNOSTIQUE-TOI TOI-MÊME !

Le Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale (CJDES) vient de livrer les statistiques d'un outil d'autodiagnostic sur les discriminations et la diversité. Présenté sous forme de questionnaire en ligne, l'outil d'autodiagnostic, conçu par le CJDES, est ouvert à tous les acteurs souhaitant réaliser une évaluation des pratiques de leur structure et se sensibiliser aux questions de discriminations et d'égalité de traitement. Depuis 2008, environ 350 autodiagnostics ont été réalisés. Cet outil concerne les associations, les entreprises de l'économie sociale, mais aussi des organismes publics et parapublics ainsi que des sociétés anonymes classiques. Les utilisateurs appartiennent à différentes familles avec une forte présence associative, 35 % en 2009. Et parmi les structures associatives représentées, on relève que le secteur le plus présent (39 %) est celui de la santé, de l'éducation et de l'action sociale.

www.cjdes.org

● UN NOUVEL ARRIVANT À L'OVACAM !

Le 19 avril, fraîchement débarqué de Bretagne, le nouveau directeur de l'OVACAM est arrivé. Lionel Defranoux dirige donc désormais la structure. Si vous souhaitez le rencontrer, vous pouvez dès à présent le contacter aux coordonnées habituelles de l'association. Tous les membres de l'OVACAM lui souhaitent la bienvenue en pays picard.

MINUTE VERTE



● "AGENDA 21" QU'EST-CE QUE C'EST?

En 1992 lors de la Convention de Rio, plus de 150 chefs d'État signent un programme d'actions pour le XXI^e siècle, appelé l'Agenda 21. Il s'agit d'un ensemble de recommandations concrètes pour le XXI^e siècle, décliné du concept de développement durable, et qui repose sur trois piliers fondateurs : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles. L'Agenda 21 local, appliqué quant à lui aux villes et collectivités recommande que "toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité". Les valeurs et recommandations véhiculées par l'Agenda 21 peuvent être reprises par d'autres structures, comme les associations...

FORMATIONS

● FORMATIONS FRANCE BÉNÉVOLAT "Recruter de nouveaux bénévoles, fidéliser les anciens"

Pour aider concrètement les associations à faire face à une certaine difficulté à recruter des bénévoles et à les fidéliser, France Bénévolat Somme propose deux formules :

- une journée (9h30-13h/14h-17h30) de formation - information le 24 juin à l'espace Dewailly à Amiens ;

- une formation action de quatre journées, (quatre demi-journées de formation et quatre demi-journées "terrain") mixant l'analyse des pratiques actuelles des associations, le recueil des bonnes pratiques et des apports pédagogiques et la construction en commun d'un plan de progrès pour mieux gérer la "ressource humaine bénévole". Cette formation action s'adresse plus spécifiquement aux grandes associations et à celles qui "encadrent" un certain nombre de bénévoles.

Information : 03 22 80 13 31

somme@francebenevolat.org

● BILAN FORMATION "INITIATION À LA COMPTABILITÉ"

Cette journée s'est déroulée le 24 avril à l'espace Dewailly et a permis à 29 personnes de se former aux notions "simples" de comptabilité. Des néophytes mais aussi des trésoriers aguerris d'association étaient présents afin d'en savoir plus sur ces notions parfois perçues comme complexes voire "barbares".

Monsieur Armandé, commissaire aux comptes au cabinet KPMG d'Amiens est donc intervenu

et a permis d'éclaircir de nombreux points : approche globale, plan comptable, bilan et compte de résultat ont notamment été abordés. Les participants présents ont tous apprécié la qualité des propos et ont souhaité une deuxième phase de formation afin d'aborder des questions plus complexes.

Ce deuxième temps de formation est à l'étude et il vous sera sans doute proposé en fin d'année ou en début d'année 2011.

AGORA

La date d'AGORA, le rassemblement incontournable des associations, est fixée au **samedi 18 septembre 2010**.

Un changement important a eu lieu pour l'organisation de cette manifestation : l'OVACAM devient le porteur central de l'événement, l'OSAM, quant à lui se structure autour de l'OVACAM pour le soutenir et l'aider dans cette tâche. Nous souhaitons ainsi redonner toute leur place aux associations dans l'organisation d'AGORA.

Nous voulons que cette manifestation soit ouverte sur la ville, et que la ville s'ouvre sur cette manifestation. C'est pourquoi la journée du samedi a été choisie. Nous souhaitons également que ce rendez-vous soit un temps d'échanges, de partages pour afficher le dynamisme de la vie associative.

AGORA 2010 doit être un moment fort de la vie des associations de la Métropole, mais aussi un événement marquant pour la ville : enrichir les associations par la ville et la ville par les associations, c'est là le souhait le plus important de l'OVACAM.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

● ASSOCIATION DES FEMMES CONGOLAISES D'AMIENS (A.F.C.A)

Appt 34, 31 rue du docteur Louis-Fafet
80080 Amiens

Tél. : 03 22 52 08 31 / 06 14 31 33 22

Elle a pour but l'entraide et l'intégration des membres par la langue, l'histoire, la culture française et africaine notamment par les ateliers culinaires.

● AMIÉNOIS BOXING CLUB

3 rue Jean-Moulin 80000 Amiens

Tél. : 03 22 97 12 85

courriel : p.fournet@amiens-metropole.com

Il a pour but le développement de la pratique de la boxe, l'organisation de manifestations, et la promotion de la boxe de haut niveau.

● CAMÉRA CLUB PICARD

5 rue André-Chénier 80000 Amiens

Tél. : 06 68 45 72 32

courriel : jacques@charrenton.com

Cette association a pour but d'apporter à un large public la connaissance et la pratique du cinéma et de la vidéo amateur.

● LA GALERIE 3A

Siège social : Chez Mme Stéphanie Shalbeen

49 rue de la Chapelle 80250 Louvrechy

courriel : lagalerie3a@orange.fr

Réaliser des événements artistiques, de favoriser l'émergence de la jeune création, de générer des rencontres, des débats sur l'art, de devenir en marge de sa diffusion, un pôle de réflexion.

MANIFESTATIONS DE L'OVACAM



● CAFÉ CITOYEN

« Sport et homosexualité, c'est quoi le problème ? »

Mardi 18 mai à partir de
19h30 au Cajou 2.0

(place du Logis du Roi à Amiens)

avec la participation de GLAM (Gays et lesbiennes d'Amiens Métropole) et de FSGL (Fédération sportive gaie et lesbienne). Les débats se termineront par un spectacle proposé par l'association La lune et l'ampoule. Information : www.fsgl.org



● Réunion d'information à la vie associative (RIVA)

« Organisation d'une manifestation écoresponsable »

Samedi 12 juin de 9h30 à
12h30, salle 2 de l'espace
Dewailly à Amiens

Du tri des déchets au bilan environnemental de l'événement, des actions écoresponsables peuvent être menées à tous les niveaux d'une manifestation. Mettre en place une manifestation écoresponsable demande de l'organisation, un diagnostic, du temps... Qui peut m'aider ? Existe-t-il des subventions ? Où trouver le matériel nécessaire ? Comment sensibiliser en interne ? L'association En Savoir Plus répondra à toutes vos questions.

OVACAM Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole
Association loi 1901 - siret 780 613 162 00012 - ape 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/97/008
3, place Louis Dewailly
BP 40326 - 80003 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 92 50 59 / Fax : 03 22 92 89 46
courriel : contact@ovacam.asso.fr
site internet : www.ovacam.asso.fr

Directeur de publication : Alain Merckaert
Rédaction : Lionel Defranoux, Maud Gillet
Maquettage : Isabelle Fricheteau
Tirage : 600 exemplaires
Impression OVACAM
Sur papier 100 % recyclé écolabélisé

